

IUT Paris Descartes
Département Carrières Sociales
Formation initiale

Option : assistance sociale

Rubrique « Meilleurs travaux étudiants »
du département Carrières sociales de l'IUT de Paris
Accueil de la page :
<<https://www.iut.parisdescartes.fr/metiers-du-social-socioculturel/meilleurs-travaux-etudiants-carrieres-sociales/>>

MONSANTO, notre mère nourricière ?

Mémoire de DUT

Session juin 2016

BARON Déborah

Directeur de mémoire : ROMESTAING Alain

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Romestaing, pour l'aide et les conseils qu'il m'a apportés lors de la rédaction de mon mémoire. Il a su m'éclairer dans mes choix et apporter des réponses à mes questionnements tout au long de cette année universitaire et m'a encadrée durant tout le cheminement de ce mémoire.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'IUT de Paris Descartes ainsi que les intervenants professionnels pour avoir assuré la partie théorique de la formation d'assistante de service social.

Je remercie Léa Bellec-Libois, pour sa relecture et Aurélie Bourdon pour son aide technique.

Pour finir, je tiens à remercier ma famille, tout particulièrement ma mère, pour son aide et ses conseils indispensables.

Sommaire

Introduction	6
I - Histoire et définition	8
1. L'histoire de Monsanto	8
2. Les produits de la firme.....	11
a. Polychlorobiphényles (PCB)	11
b. L'agent Orange.....	12
c. Le Roundup	13
d. Les organismes génétiquement modifiés – OGM.....	14
II - Monsanto et le contrôle du vivant	16
1. Le Roundup et les OGM Roundup Ready.....	16
2. Les OGM stériles.....	17
3. Les brevets	18
4. Des OGM pour vaincre la faim dans le monde ?.....	21
5. Études dissimulées, falsification de documents et pot-de-vin.....	22
III - La résistance à Monsanto	25
1. Anniston, son bras de fer contre Monsanto.....	25
2. Les marches mondiales contre Monsanto.....	27
3. Le <i>Monsanto Protection Act</i> supprimé.....	28
4. Les agriculteurs français : leur bataille contre Monsanto	29
Conclusion	32
Sources documentaires	Erreur ! Signet non défini.

Annexe	400
Annexe A.....	I

Introduction

Pour mon mémoire de fin d'étude du Diplôme Universitaire de Technologie, j'ai décidé de m'intéresser au géant mondial de la production d'organismes génétiquement modifiés (OGM), Monsanto, ainsi qu'à son histoire et son passé dans la production de produits chimiques. En France, nous connaissons depuis quelques années une véritable montée de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique (appelés aussi, produits « bio »). Aussi, la question de la protection de l'environnement prend-elle une place de plus en plus importante dans les sociétés du monde entier. Les consommateurs s'interrogent de plus en plus sur leurs habitudes alimentaires, à savoir plus particulièrement comment ce qu'ils consomment chaque jour a été produit et l'impact que cela peut avoir sur l'environnement. Je m'interroge moi-même, c'est ce qui m'a poussée à choisir ce sujet de mémoire.

Monsanto est une entreprise américaine créée en 1901 par John Francis QUEENY, spécialisée dans la production de biotechnologie agricole, d'organismes génétiquement modifiés et d'herbicides.

La multinationale est depuis des décennies au centre des polémiques. En outre, elle a plusieurs fois été condamnée pour des cas d'empoisonnements mais également pour cause de pollution massive, de falsification de documents ainsi que pour son implication dans la guerre du Vietnam avec la vente et la diffusion de son « agent orange ». Encore récemment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classé le glyphosate, principe actif du « Roundup », produit phare de Monsanto et herbicide le plus utilisé dans le monde, comme étant « cancérigène probable »¹, dernier échelon avant la classification en « cancérigène certain ».

Bien que suspecté d'être toxique pour la santé et malgré de nombreuses condamnations, la firme a une grosse importance dans le marché mondial, notam-

¹ FOUCART, Stéphane, *Le Monde*, « Le désherbant Roundup classé cancérigène », 2015 (page consultée le 8 mai 2015), < http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/25/le-desherbant-roundup-classe-cancerogene_4600906_3244.html>.

ment dans celui de la fabrication et la commercialisation d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). En effet, elle produit à elle seule 90% des semences transgéniques mondiales. Elle est donc au cœur de nos habitudes alimentaires car, bien que la culture d'OGM soit interdite en France, énormément de grandes marques qui y sont présentes utilisent des produits Monsanto.

Ce constat m'a amenée à me poser la question suivante : grâce à ses produits, comment la multinationale Monsanto est-elle en passe de réussir un contrôle du vivant ?

Pour tenter de répondre à cette problématique et afin de confronter mes idées avec des faits, nous aborderons dans une première partie, l'histoire de Monsanto, puis nous verrons comment Monsanto arrive à avoir un contrôle du vivant grâce à ses produits et enfin nous approcherons la résistance qui s'organise contre Monsanto.

I - Histoire et définition

Nous aborderons les périodes clés de l'histoire de la multinationale Monsanto dans un premier temps, puis nous nous intéresserons à leurs principaux produits et à leur définition, un peu plus en détail.

1. L'histoire de Monsanto

Comme dit dans l'introduction, la multinationale a été créée en 1901 par John Francis Queeny, à Saint-Louis, dans le Missouri. Le nom de la firme vient du nom de sa femme, Olga Mendez Monsanto, avec qui il aura deux enfants, dont Edgar Monsanto Queeny, qui sera président de l'entreprise à la suite de son père. À



l'époque, la petite société est montée grâce à un apport de son créateur de 1 500 dollars et d'un emprunt de 3 500 dollars².

Figure 1 La famille Queeny Monsanto.
Crédit photo : Monsanto Company.

Dès 1902, elle se lance dans la production de la saccharine, puissant édulcorant de synthèse découvert en 1878 à l'Université de Maryland³. Elle vend exclusivement cet édulcorant à l'entreprise Coca-Cola, qu'elle fournira aussi en vanille et caféine. Elle se lance ensuite dans la production d'aspirine dont elle est le principal fournisseur aux États-Unis jusqu'en 1980 puis devient dans les années 1920 l'un des principaux fabricants d'acide sulfurique en rachetant une société de l'Illinois, qui est sa première acquisition, puis en rachetant de nombreuses entreprises chimiques en 1929⁴.

² *Encyclopædia Britannica*, « John F. Queeny – American businessman », document mis à jour le 20 novembre 2014 (page consultée le 1^{er} avril 2016)

<<http://global.britannica.com/biography/John-F-Queeny>>.

³ Centre d'Études et de Documentation du Sucre, *Saccharine et ses sels*, [document électronique - PDF], 2013, p. 1.

⁴ Combat Monsanto, *Chronologie de Monsanto*, date inconnue (page consulté le 01 avril 2016), <<http://www.combat-monsanto.org/spip.php?rubrique14>>.

Monsanto rachète notamment la Swann Chemical Compagny à Anniston en 1935, qui devient Monsanto Chemicals Compagny. Cette entreprise produit depuis 1929 des polychlorobiphényles (PCB) qui feront la fortune de Monsanto car elle aura le monopole du marché international grâce à un brevet⁵.

Outre les avancées de la firme en matière de produits chimiques, qui feront d'ailleurs l'objet de nombreuses polémiques, celle-ci a aussi beaucoup collaboré avec l'armée américaine à deux reprises.

Tout d'abord, en 1943 Leslie Groves, commandant du Projet Manhattan, et James Conant, président de l'Université d'Harvard, convoquent Charles Allen Thomas qui est directeur du Département Central de Recherches de Monsanto. Tous deux lui demandent de diriger le Centre de Los Alamos, avec Oppenheimer, directeur scientifique du Projet Manhattan. Après plusieurs jours de réunions et de discussions, Thomas accepte de participer au projet. Monsanto commence donc à travailler sous contrat du gouvernement⁶ et participe à l'élaboration de la première bombe atomique en œuvrant à purifier le plutonium et le polonium, qui alimentent le déclencheur de la bombe.

Après sa participation à la Seconde Guerre mondiale, Monsanto participa activement à la Guerre du Vietnam, de 1961 à 1971. En effet, la firme met au point en 1959 les herbicides 2,4,5-T et 2,4-D, qui sont les deux composants de ce que le gouvernement américain a appelé l'Agent Orange. Celui-ci, ainsi que d'autres agents chimiques, est alors fabriqué par neuf entreprises sous contrat gouvernemental et est vendu à l'armée américaine comme défoliant. Il est le plus utilisé pendant la guerre⁷ et durant l'opération Ranch Hand, commencée officiellement le 12 janvier 1962.

⁵ ROBIN, Marie-Monique, *Le monde selon Monsanto – De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Paris : La Découverte/Arte éditions, coll. Cahiers Libres, 2008, p. 22.

⁶ Un citoyen indigné, *Et Monsanto créa la bombe atomique*, 2013 (page consultée le 01 avril 2016), <<https://uncitoyenindigne.wordpress.com/2013/08/15/et-monsanto-crea-la-bombe-atomique/>>.

⁷ Monsanto Compagny, *Agent Orange : background on Monsanto's involvement*, date de parution inconnue (page consultée le 01 avril 2016),

En parallèle, en 1960 Monsanto crée sa division d'agriculture spécialisée dans les engrais et les produits de protection des plantes, d'où les herbicides composants de l'agent orange. Cette division amènera à la création de l'hormone bovine transgénique rBST en 1970 (« recombinant Bovine Somatotropin »), qui permet la fabrication de lait en grande quantité ; du Roundup en 1974, herbicide révolutionnaire qui apporte une solution au problème de la plupart des mauvaises herbes⁸, ainsi qu'à la création des premiers OGM de la firme en 1994, le soja Roundup Ready, résultat d'année de recherches sur des pétunias⁹.

Enfin, en 2013, Monsanto a racheté l'entreprise *The Climate Corporation* pour près d'un milliard de dollars¹⁰. En 2014, elle a racheté 640 Labs, qui vient renforcer ses compétences en matière d'analyse de données et dans les technologies mobiles¹¹. Ces dernières analysent, pour le compte de Monsanto mais surtout pour ses clients, les données météorologiques afin de savoir où et quand planter idéalement les graines achetées, afin d'en augmenter le rendement. Elles leur proposent également des solutions matérielles (c'est-à-dire des conseils sur comment planter les graines et avec quoi) ainsi que des assurances. Ces combinaisons de services pour les agriculteurs doivent certainement permettre à la multinationale d'augmenter sa clientèle et de la fidéliser. Après tout, cela semble avoir un certain attrait pour les agriculteurs désireux d'accroître leur rendement et dans le même temps leurs profits.

<<http://www.monsanto.com/newsviews/pages/agent-orange-background-monsanto-involvement.aspx>>.

⁸ Monsanto France, *L'histoire de Monsanto*, date de parution inconnue (page consultée le 06 avril 2016), <<http://www.monsanto.com/global/fr/qui-sommes-nous/pages/l-histoire-de-monsanto.aspx>>.

⁹ ROBIN, Marie-Monique, *op. cit.* p. 103, 152, 156.

¹⁰ Monsanto Compagny, *Monsanto acquires The Climate Corporation*, date inconnue (page consultée le 29 avril 2016), <<http://www.monsanto.com/features/pages/monsanto-acquires-the-climate-corporation.aspx>>.

¹¹ Monsanto France, *The Climate Corporation acquiert la startup 640 Labs*, décembre 2014 (page consultée le 29 avril 2016), <<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/climate-corporation-acquiert-la-startup-640-labs.aspx>>.

Nous étudierons plus précisément certains de ces produits dans une autre partie, mais il est important de noter qu'à partir de ces succès en biotechnologie va commencer une véritable ruée sur les gènes, qui fera la fortune de Monsanto.

2. Les produits de la firme

a. Polychlorobiphényles (PCB)

Les PCB sont des dérivés chimiques chlorés, qui ont une grande résistance à la chaleur (ils ne se décomposent qu'à plus de 1 000°C). Leur stabilité thermique et leurs caractéristiques électriques font qu'ils sont beaucoup utilisés dans les années 1930 aux années 1970 comme isolant électrique, notamment dans les transformateurs électriques et les condensateurs¹². Leur production est arrêtée depuis les années quatre-vingts.

Initialement, ils sont produits à partir de 1929 par la Swann Chemical Company, à Anniston, mais celle-ci sera rachetée par Monsanto en 1935 et devient donc Monsanto Chemical Company.

Selon un rapport de l'*Environmental Protection Agency* (il s'agit de l'agence américaine de protection de l'environnement), 308 000 tonnes de PCB ont été fabriquées à Anniston de 1929 à 1971, dont 810 tonnes ont été déversées dans les canalisations d'eau de la ville et 32 000 tonnes de déchets contaminés ont été déposées dans une décharge à ciel ouvert¹³.

Or, aujourd'hui, les PCB sont classés comme substances cancérigènes probables pour l'Homme et dangereux pour l'environnement. Ils sont aussi non

¹² Actu-Environnement, *Polychlorobiphényle (PCB)*, date inconnue (page consultée le 17 avril 2016), <http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/polychlorobiphenyle_pcb.php4>.

¹³ Environmental Protection Agency, *Technical report evaluation of Monsanto's polychlorinated biphenyl (PCB). Process for PCB losses at Anniston Plant*, mars 2005 (page consultée le 17 avril 2016), <www.epa.gov/region4/waste/sf/annistonsf/10302197.PDF>.

biodégradables et leur destruction par incinération à haute température peut conduire à la formation de furanes et de dioxines, substances toxiques et cancérigènes¹⁴.

Là où il est intéressant de se questionner, c'est que Monsanto était au courant de la toxicité de son produit, dès 1937, suite à des tests menés en interne et à la mort de plusieurs ouvriers après avoir été exposés à des vapeurs de PCB¹⁵.

Ma réflexion m'amène alors à me demander pourquoi, en toute connaissance de cause, Monsanto a-t-elle persisté pendant près de 40 ans à produire une substance alors qu'elle en connaissait les effets notoires. Selon Ken Cook, dirigeant en 2006 de l'*Environmental Working Group*, une organisation non gouvernementale spécialisée dans la protection de l'environnement, la réponse est simple : « Une entreprise comme Monsanto est une planète à part entière. La recherche de profit à tout prix anesthésie les esprits tendus vers un seul objectif : faire de l'argent¹⁶ ».

b. L'agent Orange

Comme dit plus haut, l'Agent Orange est un défoliant composé des herbicides 2,4,5-T et 2,4-D. Celui-ci a été très utilisé pendant la guerre du Vietnam, dans le but de détruire les forêts pour que les vietnamiens ne puissent pas s'y cacher.

Ce déversement de masse aura des répercussions sur la santé de la population vietnamienne mais aussi sur celle des soldats américains à cause de sa forte concentration en dioxine et en arsenic¹⁷. Là encore, nous remarquons que Monsanto était au courant de la toxicité de son produit, puisque que celui-ci

¹⁴ Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, *Que sont les PCB ? Quels sont leurs dangers ?*, décembre 2014 (page consultée le 17 avril 2016), <<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Que-sont-les-PCB-Quels-sont-leurs.html>>.

¹⁵ Chemical Industry Archives, *Anniston in depth*, États-Unis, 2002, p. 2.

¹⁶ ROBIN, Marie-Monique, *op. cit.* p. 26.

¹⁷ VUONG BACH, Lien, *Les effets de l'agent orange au Vietnam*, 2011 (page consultée le 04 avril 2016), <<http://www.grotius.fr/les-effets-de-l%E2%80%99agent-orange-au-vietnam/>>.

contenait de la dioxine, ce même produit présent dans les PCB et qui est à l'origine de nombreux morts et malades.

Un article est dédié à l'agent orange, ainsi que son utilisation pendant la guerre, sur le site américain de la firme. Elle ne nie donc pas son implication mais clame qu'il ne s'agissait que d'une réponse à une commande du gouvernement américain¹⁸. Pourtant, nous pouvons remarquer que, malgré les nombreuses plaintes depuis la fin de la guerre et le fait que la dangerosité des herbicides utilisés n'est plus à prouver depuis l'explosion de l'usine de Nitro en 1949 et une étude de 1969, la firme n'a été condamnée que le 12 juillet 2013 à verser aux anciens soldats vietnamiens la somme de 466 millions de wons (soit à peu près 315 000 euros)¹⁹. Un règlement amiable avait aussi été trouvé en 1987 avec une « Class Action » des vétérans. Monsanto avait alors versé 180 millions de dollars.

c. Le Roundup

Ce désherbant est celui le plus utilisé dans le monde car hautement efficace contre la plupart des mauvaises herbes. En effet, après pulvérisation il est absorbé par la plante, bloque sa croissance, provoque une nécrose des tissus qui conduit à la mort de celle-ci. À la base destiné aux gros agriculteurs, il finira par être aussi vendu au grand public, à partir de 1988.

Lors de sa commercialisation en 1974, le Roundup est présenté comme étant 100% biodégradable et laissant le sol propre. Or nous verrons plus loin que ce n'est pas le cas.

¹⁸ Monsanto Compagny, *op. cit.*

¹⁹ *Le Monde* et AFP, « Agent orange au Vietnam : Monsanto condamné », 2013 (page consultée le 06 avril 2016), <http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2013/07/12/agent-orange-au-vietnam-monsanto-condamne_3446967_3216.html>.

En France, en 2009, Monsanto est condamné pour publicité mensongère et doit payer la somme de 15 000€ par la Cour de cassation, après une procédure d'appel²⁰. Il est d'ailleurs interdit en France depuis le 1^{er} janvier 2016.

Malgré tout, nous pouvons constater que le Roundup reste le désherbant le plus utilisé dans le monde.

d. Les organismes génétiquement modifiés – OGM

La définition officielle retenue par la Commission Européenne est la suivante : il s'agit d'un « organisme, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle²¹ ». Il s'agit donc d'un hybride, créée en laboratoire par l'Homme.

Avant de créer ses propres OGM en 1994, Monsanto a effectué des années de recherches. Actuellement, le budget de recherche et développement dédié aux OGM s'élève à 1,2 milliard de dollars à peu près²². Ses principaux OGM sont des semences de soja, maïs, coton et colza²³. Comme dit dans l'introduction, la firme produit à elle seule 90% des semences transgéniques mondiales. À partir de là, nous pouvons clairement dire qu'elle a un réel poids agricole et qu'elle domine très largement le marché des biotechnologies.

Aujourd'hui, aucune étude ne prouve clairement que les OGM représentent un danger sanitaire pour l'homme ou l'environnement, et ces derniers sont supposés apporter un meilleur rendement aux agriculteurs. Ceci pourrait expli-

²⁰ *Le Monde* et AFP, « Monsanto définitivement condamné pour “publicité mensongère” » à propos du Roundup, 15 novembre 2009 (page consultée le 17 avril 2016), <http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/10/15/monsanto-definitivement-condamne-pour-publicite-mensongere-a-propos-du-round-up_1254230_3244.html>.

²¹ DENHEZ, Frédéric, *OGM, le vrai du faux*, Paris : Delachaux et Niestlé, coll. « Le vrai du faux », 2013, p. 17.

²² Monsanto Compagny, *Les dernières avancées : les OGM en cours de développement*, 2015 (page consultée le 21 avril 2016), <<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/les-dernieres-avancees-les-ogm-en-cours-de-developpement.aspx>>.

²³ DATAGUEULE, *Monsanto, sa vie, son empire*, France Télévisions/Premières lignes Télévision, 2014 (page consultée le 21 avril 2016), <<https://www.youtube.com/watch?v=8gJn4EhlsY0>>.

quer qu'en 2013, 175,2 millions d'hectares sont des cultures OGM. Il est pourtant intéressant de se demander pourquoi Monsanto s'est lancée dans la fabrication de semences transgéniques.

Présenter précisément ici chaque produit de Monsanto me demanderait un travail titanesque, relevant plus d'une thèse que d'un mémoire. J'ai choisi de m'arrêter à ces quelque uns cités ci-dessus car, à la suite de mes nombreuses lectures, ils m'ont fait me questionner. À la lumière des différents éléments apportés quant à la toxicité de certains produits, de l'implication de la firme dans des pratiques peu recommandables telles que la falsification et la dissimulation d'informations capitales, je me suis posé les questions suivantes : existe-t-il une dépendance des agriculteurs à la firme ? Si oui, de quelle type de dépendance s'agit-t-il alors ?

Cette question m'amène donc à la deuxième partie de mon mémoire : le contrôle du vivant exercé par Monsanto.

II – Monsanto et le contrôle du vivant

Par contrôle du vivant, j'entends contrôle de l'agriculture grâce aux produits Monsanto et dépendance des agriculteurs à ces derniers. Nous verrons ici les conséquences des produits sur ceux qui les achètent ainsi que sur la terre. Nous essayerons de démontrer s'il existe bel et bien une dépendance créée par les produits Monsanto. Si tel est le cas, nous analyserons les techniques utilisées pour y arriver.

1. Le Roundup et les OGM Roundup Ready

Plus haut, nous avons vu que le Roundup était un désherbant très efficace, même s'il n'est vaporisé que sur une partie de la plante, il la tuera. Il est aussi non sélectif (herbicide total), c'est-à-dire qu'il attaque tout sur le sol où il est pulvérisé. Mais s'il attaque tout, comment assurer la protection des cultures en cours pour les agriculteurs ?

Monsanto a réussi à répondre à ce problème, de manière à continuer à accroître ses profits. Puisque le Roundup ne permet pas la plantation simultanée de culture, il a suffi à la firme de créer un OGM, résistant au principe actif du Roundup, le glyphosate : les OGM Roundup Ready. Pour rappel, ceux-ci ont commencé à être commercialisés en 1996.

Comment fonctionnent-ils ? Un transgène de l'enzyme EPSPS (5-énolpyruvylshikimate-3-phosphate synthase) a été introduit dans ces plantes, ce qui leur confère une résistance contre l'herbicide, en leur permettant de continuer la synthèse des acides aminés nécessaires à sa survie²⁴. Il semble donc plus simple pour les agriculteurs d'acheter du Roundup, reconnu pour son efficacité, et des OGM Roundup Ready, que de traiter de manière plus « classique » les mauvaises herbes, c'est-à-dire avec un épandage plus sélectif.

²⁴ Inf'OGM, *Qu'est-ce qu'une plante tolérant un herbicide (Roundup Ready ou autre) ?*, 2014 (page consultée le 24 avril 2016), <<http://www.infogm.org/faq-qu-est-ce-que-une-plante-OGM-roundup-ready>>.

Monsanto semble donc s'être adaptée. En effet près de 70% des OGM produits par la firme sont résistants au Roundup²⁵. De plus, rappelons que le Roundup a été reconnu comme dégradant pour les sols sur lesquels il est pulvérisé. Par conséquent, pour les agriculteurs utilisant cet herbicide, la seule solution restante est d'acheter les fameuses graines résistantes au glyphosate afin de pouvoir continuer à produire, ce qui crée une forme de dépendance.

Grâce à ce contrat couplé la firme favorise l'usage de ces deux produits. De quoi garantir à la firme une stabilité des ventes de l'herbicide et des OGM. Bien joué de la part de Monsanto car, après tout, « vendre un poison et son antidote est l'assurance d'un business florissant²⁶ ».

2. Les OGM stériles

Cette technologie appelée « Terminator » a été développée par la firme Delta and Pine Land en collaboration avec Monsanto, et elles ont déposé un brevet en 1998. Delta and Pine Land a été rachetée par Monsanto en 2006 pour la somme approximative de 1,5 milliard de dollars²⁷, suite à un premier échec de l'acquisition en 1999 à cause d'une enquête du Ministère de la Justice pour concurrence déloyale²⁸.

Selon le public, Terminator a pour but de supprimer le droit des agriculteurs à conserver et replanter des semences issues de leurs récoltes, créant alors une dépendance au marché des semences. Monsanto explique sur son site :

L'intention originale de la technologie de stérilisation des semences était d'empêcher la prolifération et la reproduction incontrôlées des semences biotechnologiques. Les chercheurs y voyaient là un double avantage : contribution au traçage des semences biotechnologiques et protection

²⁵ DATAGUEULE, *op. cit.*

²⁶*Ibid.*

²⁷ Monsanto Compagny, *Monsanto Compagny to acquire Delta and Pine Land Compagny for 1.5 billion in cash*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016), <<http://news.monsanto.com/press-release/monsanto-company-acquire-delta-and-pine-land-company-15-billion-cash>>.

²⁸ International Directory of Compagny History, *Delta and Pine Land Compagny*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016), <http://www.encyclopedia.com/topic/Delta_and_Pine_Land_Company.aspx>.

des investissements et intérêts commerciaux des entreprises commercialisant ces semences²⁹.

Suite aux polémiques, Monsanto s'est donc engagée en 1999 à ne pas commercialiser les semences stériles dans le domaine de l'agriculture alimentaire et un moratoire de l'ONU interdit leur utilisation au nom de la biodiversité³⁰. À la place, elle travaille depuis sur des plantes non stériles mais qui seraient non porteuses du trait biotechnologique.

Pour le moment, ces semences ne sont pas commercialisées, mais plusieurs tests sous serres ont été réalisés aux États-Unis. La technologie n'a donc pas été jetée aux oubliettes. Monsanto tente-t-elle de perfectionner ses graines stériles ? Rien ne l'indique officiellement en tout cas.

Si le moratoire devait être levé, autorisant alors les graines Terminator à la plantation, il y aurait pour conséquence l'obligation pour les agriculteurs de racheter des graines chaque année pour pouvoir replanter. Rien n'obligerait à priori de racheter ces graines, l'agriculteur pourrait très bien décider de ne plus les planter l'année suivante. Mais cette technologie est bien évidemment Roundup Ready, donc si la firme ne vendait plus que Terminator comme graine, la dépendance serait absolue pour les agriculteurs utilisant du Roundup sur leurs sols. Nouveau coup de poker de Monsanto.

Nous allons voir dans le point suivant que, grâce à une autre technique, Monsanto s'assure tout de même de garder sa clientèle.

3. Les brevets

Tout d'abord, un brevet qu'est-ce-que c'est ? Selon l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), « le brevet protège une innovation technique,

²⁹ Monsanto, *Monsanto va-t-elle concevoir ou vendre des semences « Terminator » ?*, date inconnue (page consultée le 24 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/monsanto-va-t-elle-concevoir-ou-vendre-des-semences.aspx>>.

³⁰ NOISETTE, Christophe (Inf'OGM.com), *Convention sur la Diversité Biologique – Moratoire sur Terminator*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016), <<http://www.infogm.org/CDB-Moratoire-sur-Terminator>>.

c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème technique donné³¹ ». Il donne le droit à son titulaire d'interdire l'exploitation de la chose brevetée, pour une certaine durée (généralement, 20 ans).

Toutes les graines Monsanto font l'objet d'un brevet, excepté le soja Roundup Ready, dont le brevet a expiré en mars 2015³² aux États-Unis et en 2011 au Canada. Ainsi, pour pouvoir replanter chaque année des graines Monsanto, les agriculteurs doivent payer. La technique n'est pas la même que pour Terminator puisqu'il ne s'agit pas d'OGM stériles, mais le résultat est le même : les agriculteurs en payent littéralement les frais.

Monsanto explique sur son site que les brevets sont une protection de leur financement. Elle donne trois raisons à ces brevets :

- pour que l'entreprise dure, elle doit se faire payer ;
- le manque à gagner réduit la capacité d'investissement en Recherche et Développement ;
- il est injuste que certains agriculteurs payent et d'autres non³³.

Monsanto insiste également sur le fait qu'en général, si des agriculteurs ne payent pas et replantent tout de même, les affaires sont réglées à l'amiable et que les agriculteurs restent leurs clients par la suite, bien qu'ils leur est tout à fait possible d'acquérir d'autres semences auprès d'autres fournisseurs. La firme précise aussi que les dommages reçus sont reversés à des initiatives en

³¹ Institut National de la Propriété Industrielle, *Une protection efficace de vos innovations techniques*, date inconnue (page consultée le 24 avril 2016),

<<https://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/le-brevet>>.

³² NOISETTE, Christophe (Inf'OGM.com), *OGM – Le premier soja roundup ready « open source »*, 2015 (page consultée le 26 avril 2016), <<http://www.infogm.org/5777-ogm-premier-soja-roundup-ready-open-source>>.

³³ Monsanto, *Pourquoi Monsanto poursuit-elle en justice les agriculteurs qui sèment des graines de ferme brevetées ?*, date inconnue (page consultée le 26 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/pourquoi-monsanto-poursuit-elle-en-justice-les-agriculteurs-qui-ressement-leurs-graines-lannee-suivante.aspx>>.

faveur des jeunes. De quoi, tout de même, se donner bonne conscience ainsi qu'une bonne image auprès du public.

Pourquoi donc alors, les agriculteurs restent-ils des clients ? Ceux-ci semblent pourtant essayer d'échapper au paiement annuel. Rappelons-nous que ces graines sont résistantes au glyphosate, qui dégrade le sol. Et elles sont les seules à l'être puisque les semences Roundup Ready sont bien entendu protégées par... un brevet.

Cela dit, que se passe-t-il une fois le brevet expiré ? Prenons l'exemple du soja Roundup Ready, dont le brevet a expiré en 2011 au Canada et en 2015 aux États-Unis. L'expiration du brevet au Canada fait que les agriculteurs pourront se procurer le dit OGM chez un autre semencier qui détient une licence valide pour celui-ci et ils seront libres de replanter leur récolte l'année d'après. Mais une fois encore, Monsanto s'est adaptée.

À l'expiration du brevet en 2011, Monsanto a annoncé son nouvel OGM baptisé *Geniuty Roundup Ready II*. Il s'agit d'un OGM de soja, résistant au glyphosate bien entendu, mais qui a en plus la particularité d'avoir un rendement encore meilleur que son prédécesseur. Le lancement se fera en 2013, année à laquelle les agriculteurs du Canada pourront replanter les semences du soja Roundup Ready³⁴... Timing parfait donc pour Monsanto, qui s'assure ainsi le maintien d'un monopole sur le soja transgénique.

L'auteur William ENGDAHL a une approche très critique des brevets de Monsanto. Dans son ouvrage *Seeds of destruction* (Les semences de la destruction), il va au-delà de la question de la manipulation génétique des plantes/graines en se questionnant plutôt sur le brevetage de ces dernières. Pour lui, cela ne contribue qu'à faire de l'alimentation une arme³⁵. En effet, si

³⁴ NOISETTE, Christophe, *CANADA – Fin du brevet sur le soja Roundup Ready : quelle liberté pour les agriculteurs ?*, 2011 (page consultée le 26 avril 2016),

<<http://www.infogm.org/CANADA-Fin-du-brevet-sur-le-soja>>.

³⁵ ENGDAHL, William, *OGM : semences de destruction* [« Seeds of destruction. The hidden agenda of genetic manipulation »], Montréal : Global Research, 2008, p. 51.

une entreprise devait un jour avoir un monopole total de l'agriculture tout en brevetant chacune de ses semences, elle serait toute puissante. Après tout, existe-t-il de meilleure arme que celle de l'alimentation ?

4. Des OGM pour vaincre la faim dans le monde ?

Monsanto vante le fait que ses OGM ont un meilleur rendement agricole que des produits non OGM, mettant ainsi en avant le fait qu'ils sont un moyen de vaincre la faim dans le monde. Or, cela reste encore à démontrer. Par contre, nous pouvons nous faire une idée rapide grâce à l'exemple du maïs transgénique de Monsanto, le MON810 (Roundup Ready). Celui-ci est interdit en France, mais aux États-Unis il représente 86% des cultures de maïs. Le rendement du maïs américain devrait alors, en théorie, être supérieur à celui de France. Mais qu'en est-il réellement ?

Eh bien, sur les dernières années, le rendement du maïs français a augmenté de 30%, quant à celui de la variété américaine MON810 il a augmenté de 31%³⁶. Cependant, on ne peut que se faire une idée de ces données, car on ne sait pas quel était le rendement de base et s'il était équivalent. Mais si ces chiffres sont justes, on peut alors affirmer que le maïs MON810 n'est pas plus rentable au niveau de la production que le maïs non transgénique.

Mais, en accordant le bénéfice du doute aux OGM quant à leur rendement possiblement meilleur, est-il réellement nécessaire de produire plus dans le monde afin d'en éradiquer la faim ?

Selon plusieurs rapports et plusieurs livres que j'ai pu lire, la réponse est non. Actuellement, nous produisons largement assez de nourriture pour nourrir à sa faim toute la population mondiale, et même plus encore. La production agricole mondiale est massivement dominée par les pays riches, ce phénomène est loin d'être nouveau. Pour plusieurs auteurs, le problème ne vient pas de la production, mais de la répartition de celle-ci ainsi que de la répartition des ri-

³⁶ Data Gueule, *op. cit.*

chesses et des moyens, qui permettraient aux agriculteurs d'au moins subvenir à leurs besoins. Car, cruel paradoxe, les personnes mal nourries sont avant tout des paysans, souvent mal équipés. Les graines OGM ne seraient donc pas la solution, dans tous les cas.

Chaque jour, nous produisons l'équivalent de 2 800 kilocalories/personnes, suffisamment donc pour que chaque personne ait, en théorie, un apport journalier vital.

Continent	Production moyenne par jour/habitant	Surplus théorique
Amérique du Nord	3 750 kilocalories	67%
Europe	3 400 kilocalories	51%
Asie	2 650 kilocalories	18%
Afrique	2 450 kilocalories	8%

D'après ces chiffres³⁷, nous pouvons voir que même en Afrique, continent où se concentrent pourtant essentiellement les problèmes de faim, l'on produit suffisamment pour nourrir toute la population.

Il devient alors évident qu'actuellement, il n'y a pas besoin de produire plus pour nourrir la population mondiale. L'argument majeur de Monsanto sur ses OGM devient alors obsolète.

5. Études dissimulées, falsification de documents et pot-de-vin

Une question me reste en tête. La biotechnologie et les entreprises de produits chimiques sont soumises à un contrôle strict de leurs produits. Comment alors Monsanto a-t-elle pu commercialiser certains produits, comme le PCB par exemple, s'il y avait eu réellement un contrôle et des études préalable ?

³⁷ DEDIEU, Franck, *La planète peut-elle nourrir tout le monde ?*, janvier 2012 (page consultée le 29 avril 2016), <http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-planete-peut-elle-nourrir-tout-le-monde_1368728.html>.

En réalité, Monsanto s'est souvent arrangée pour avoir les autorités de contrôle de son côté. Nombre d'employés de ces organisations, comme par exemple Michael Taylor, avocat ayant travaillé pour un cabinet ayant pour client Monsanto mais qui a aussi travaillé pour la *Food and Drug Administration* (FDA ; équivalent américain de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des Produits de Santé), ont fini par travailler pour Monsanto, à des postes plus ou moins importants, allant tout de même jusqu'à directeur de la multinationale, rien que ça. Par exemple, dans le cas de Michael Taylor, après avoir travaillé à la FDA en tant qu'administrateur adjoint où il supervise la rédaction de textes pour la réglementation de l'hormone bovine et des OGM, il est recruté par Monsanto en 1990, au poste de vice-président³⁸.

Avoir les autorités sanitaires de son côté est un grand avantage pour la firme, surtout quand il s'agit de falsifier ou de dissimuler des documents. De cette manière, peu de chance qu'une enquête soit menée, les profits sont donc protégés. Prenons l'exemple de la ville d'Anniston, ancien lieu de production des PCB. Lorsque la plainte a commencé à s'organiser dans cette ville d'Alabama dans les années 90 (nous y reviendrons dans la partie suivante), Monsanto s'est empressée de protéger un grand nombre de rapports sur les PCB grâce à la *work product doctrine*. Cette loi du droit civil américain permet à un avocat d'interdire l'accès à certains documents jusqu'au procès, afin de ne pas fournir d'argument en plus à l'adversaire³⁹. Cependant, sur la demande d'un des avocats, le juge Joel Laird qui instruit la plainte ordonne à Monsanto d'ouvrir ses archives. Un de ces documents s'intitule *Pollution Letter*, et a été rédigé par un certain N. T. Johnson en 1970 (voir annexe A). Il s'agit d'une note

³⁸ U.S. Food and Drug Administration, *Meet Michael R. Taylor, J.D., Deputy Commissioner for Foods and Veterinary Medicine*, juillet 2014 (page consultée le 1^{er} mai 2016), <<http://www.fda.gov/AboutFDA/CentersOffices/OfficeofFoods/ucm196721.htm>>.

³⁹ National Paralegal College, *The Work Product Doctrine*, date inconnue (page consultée le 1^{er} mai 2016),

<http://nationalparalegal.edu/public_documents/courseware_asp_files/Ethics/Confidentiality/WorkProductDoctrine.asp>.

interne expliquant comment répondre aux questionnements des clients sur la potentielle dangerosité des PCB. Il y est dit de ne donner que des réponses orales, jamais écrites, précisant qu'aucun retour de produit ne sera accepté. Je cite : « Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un dollar de business »⁴⁰.

Tout comme pour la première partie de ce mémoire, j'ai décidé de restreindre mon travail de recherche à ces quelques éléments, qui me paraissaient être les plus appropriés à cette partie-ci. Au fil de mes lectures j'ai cependant pu recueillir un grand nombre d'informations, grâce à divers rapports et auteurs, mais un tri conséquent s'est imposé si je ne voulais pas rédiger un livre.

Suite à ces recherches j'ai voulu creuser la piste de la résistance qui s'organisait autour de la firme. Il me semble impossible qu'il n'en existe aucune, au vu du nombre d'articles et de rapports remettant aujourd'hui Monsanto en cause.

Cela me mène donc à ma troisième partie : la résistance à Monsanto.

⁴⁰ JOHNSON, *Pollution Letter*, [document électronique - PDF], février 1970 (page consultée le 1^{er} mai 2016), p. 2, <http://www.chemicalindustryarchives.org/search/pdfs/anniston/19700216_205.pdf>.

III – La résistance à Monsanto

Association de consommateurs, Organisations Non Gouvernementales (ONG), habitants de villes, agriculteurs... d'une initiative isolée d'abord à une action de force groupée, dans cette partie nous verrons comment s'organise la résistance à Monsanto.

1. Anniston, son bras de fer contre Monsanto

Comme je l'ai évoqué plus haut, dans la ville d'Anniston, qui a été affectée par une pollution au PCB rappelons-le, une grande résistance s'est mise en place à partir de la fin des années 90.

Cela a commencé quand, des années après l'installation de Monsanto à Anniston, de nombreuses personnes meurent de cancers ainsi que d'autres maladies et que les fausses couches se multiplient. David Baker, qui travaille pour Monsanto depuis 1995 en tant que technicien de l'environnement et habitant d'Anniston où il a perdu son jeune frère, et Donald Stewart, avocat à Anniston, décident à la suite d'une rencontre, en 1997, de créer un collectif baptisé *Community Against Pollution* (« Communauté Contre la Pollution »)⁴¹. Beaucoup de plaignants sont recrutés, le nombre maximal étant fixé à 3 500 personnes. Certaines d'entre elles ont été approchées par la firme qui leur proposait de racheter leurs maisons si elles s'engageaient à ne jamais porter plainte contre elle.

⁴¹ GRIFFITH SPEARS, Ellen, *Baptized in PCBs : Race, Pollution and Justice in an All-American Town*, Chapel Hill : Université de la Caroline du Nord, 2014, p. 230.

C'est l'avocat Johnnie Cochran qui défend alors les habitants d'Anniston⁴². Le procès, appelé *Abernathy v. Monsanto*, s'ouvre le 2 janvier 2002. Le 23 février 2002, Monsanto et Solutia (une entreprise à qui Monsanto a reven-



Figure 2 : David Baker en conférence de presse, annonçant le résultat du procès.
Crédit photo : Ellen Griffith Spears.

du sa division chimique en 1997) sont condamnées pour avoir « pollué le territoire d'Anniston et le sang de la population avec les PCB ». 700 millions de dollars sont alors reversés par Monsanto et Solutia, dont 600 millions pour indemniser les victimes et 100 millions pour dépolluer le site⁴³.

C'est la première fois qu'une compagnie industrielle paye une somme aussi élevée en dommages et intérêts. La victoire des habitants de la ville d'Anniston est écrasante. Cependant, nous pouvons émettre un regret quant à cette affaire, c'est que toutefois, malgré les preuves accablantes de dissimulation d'informations capitales au détriment de la santé des habitants et de l'impact écologique, aucun dirigeant de la firme n'a été condamné.

⁴² *Ibid.* p. 262.

⁴³ ROBIN, Marie-Monique, *op. cit.* p. 39.

2. Les marches mondiales contre Monsanto

Ces marches militantes et citoyennes sont organisées chaque année depuis 2013, par le groupement d'intérêt citoyen Combat Monsanto (fondé par Greenpeace, Sherpa et d'autres associations), et par le collectif citoyen, Les Engraineurs. Elles se déroulent toujours vers la vingtaine de mai et sont destinées à protester contre Monsanto et plus généralement les OGM. Ces militants prônent une agriculture saine et transparente, sans OGM ni pesticides, qu'ils jugent néfastes pour la santé et l'environnement.

L'an dernier, une cinquantaine de pays se sont mobilisés et en France, plus de trente villes ont pris part à cette initiative. Dans le monde entier, cette démarche de protestation rassemble des milliers de militants, aux slogans provocateurs (voir image ci-contre), affichant ainsi haut et fort leur position⁴⁴.

Cette année encore, une trentaine de villes françaises participe à la mobilisation contre la multinationale américaine. D'autres manifestations sont également prévues en Europe, comme en Belgique et en Suisse, mais aussi dans plusieurs villes d'Afrique, des États-Unis, d'Asie et j'en passe⁴⁵.

Je connaissais personnellement cette initiative pour m'y être déjà intéressée. Cependant, c'est la première fois que je m'intéresse réellement à sa portée mondiale et je suis plutôt surprise du résultat. En effet, on peut constater que

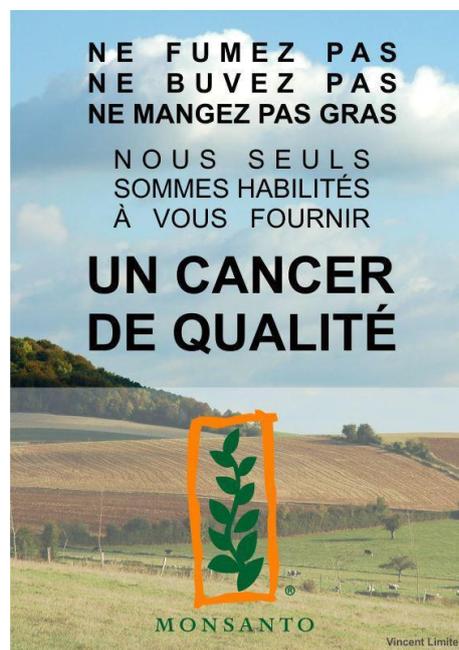


Figure 3 : Une des affiches de la Marche Mondiale Contre Monsanto 2015.

Crédit photo : Combat Monsanto - Vincent Limite.

⁴⁴ *Le Huffington Post*, « Mobilisation mondiale contre Monsanto avec des marches anti-OGM dans 50 pays », 2015 (page consultée le 1^{er} mai 2016),

<http://www.huffingtonpost.fr/2015/05/23/mobilisation-mondiale-contre-monsanto-marches-anti-ogm-50-pays_n_7427236.html>.

⁴⁵ March Against Monsanto, *March against Monsanto events 2016, Sheet 1*, date inconnue (page consultée le 1^{er} mai 2016), <<http://www.march-against-monsanto.com/may21/>>.

ces marches ont une réelle portée car elles mobilisent de nombreuses personnes à travers le monde. Il existe donc bel et bien une démarche militante citoyenne, qui tente de résister à Monsanto.

3. Le *Monsanto Protection Act* supprimé

Cette disposition, baptisée ainsi par ses opposants, était intégrée au milieu d'une loi de programmation sur le budget pour l'agriculture. Elle immunise les firmes productrices de semences transgéniques contre les recours judiciaires, permettant la suspension de leur autorisation⁴⁶. En d'autres termes, elle leur permettait de planter n'importe quel OGM, même ceux qui étaient considérés comme représentant un danger toxique. Pratique pour Monsanto qui, rappelons-le, produit 90% des OGM dans le monde. La firme est d'ailleurs suspectée par les ONG d'être en partie à l'origine de cette disposition, grâce au sénateur républicain Roy Blunt, appelé « l'homme de Monsanto à Washington »⁴⁷.

Cette loi a été adoptée provisoirement en avril 2013, dans l'attente de l'adoption finale du budget en septembre 2013.

Heureusement, juste avant l'échéance et grâce à la mobilisation de nombreux acteurs associatifs, citoyens, mais aussi de certains sénateurs qui ont fait pression sur le Parlement à travers des manifestations et des pétitions à répétition, cette disposition a finalement été retirée du projet de loi. Elle n'est donc pas prolongée.

Dans ce cas, la résistance a été différente puisque les manifestations se sont portées directement sur le Parlement et non contre la firme, comme nous sommes habitués à le voir plus souvent. De plus, on constate un conflit interne au dit Parlement, car il y a opposition entre certains sénateurs.

⁴⁶ NOISETTE, Christophe, « États-Unis – Le 'Monsanto Protection Act' ne sera pas prolongé », 2013 (page consultée le 10 mai 2016),

<<http://www.infogm.org/ETATS-UNIS-Le-Monsanto-Protection>>.

⁴⁷ ALLIX, Grégoire, « Le Monsanto Act met les OGM au-dessus de la loi aux États-Unis », avril 2013 (page consultée le 10 mai 2016),

<http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/04/05/comment-monsanto-a-mis-les-ogm-au-dessus-de-la-loi-aux-etats-unis_3154615_3244.html>.

4. Les agriculteurs français : leur bataille contre Monsanto

Ce titre peut paraître curieux aux premiers abords car plus haut, j'ai précisé que les OGM sont interdits à la production en France. Eh bien, ici je ne vais pas parler de ces derniers, mais plutôt d'un herbicide anciennement commercialisé par Monsanto : le Lasso.

Son composant principal est l'alachlore, connu aujourd'hui pour être toxique pour l'Homme et l'environnement. En France, il est interdit à la production depuis 2007 et interdit d'utilisation depuis 2008, alors qu'au Canada, ce même produit est interdit depuis les années 80. Il se trouve que depuis le début des années 2000, Monsanto a été attaquée à plusieurs reprises pour des cas d'intoxication au Lasso.

L'histoire de Paul François, a fait beaucoup parler d'elle et à juste titre. En effet, en 2004, ce céréalier français a inhalé l'herbicide à l'occasion du nettoyage d'une cuve de pulvérisation. L'agriculteur tombe malade et des analyses de sang révèlent la présence de chlorobenzène dans son organisme. Il souffre depuis d'importantes séquelles. C'est alors qu'il se lance dans une bataille acharnée contre Monsanto, car la composition exacte du produit et ses dangers n'étaient pas indiqués⁴⁸. En février 2012, le tribunal de grande instance juge la firme coupable pour manquement contractuel et doit indemniser entièrement le céréalier français⁴⁹. Le 10 septembre 2015, la cour d'appel de Lyon confirme le jugement de première instance. Cette décision constitue un véritable tournant

⁴⁸ DUMAS, Cécile, *Pesticides : Monsanto jugé responsable d'une intoxication*, février 2012 (page consultée le 13 mai 2016), <<http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20120213.OBS1264/pesticides-monsanto-juge-responsable-d-une-intoxication.html>>.

⁴⁹ VAN EECKHOUT, Laëticia, « Monsanto condamné pour l'intoxication d'un agriculteur français », septembre 2015 (page consultée le 13 mai 2016), <http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/09/10/monsanto-condamne-en-appel-pour-la-toxicite-de-son-herbicide-lasso_4751628_3244.html>.

dans l'histoire des entreprises de l'agrochimie car c'est la première fois que Monsanto est jugée coupable et condamnée pour avoir intoxiqué un agriculteur.

Le cas de Paul François n'est pas isolé. En outre, d'autres agriculteurs français, comme Jean-Marie Desdions, ont porté plainte contre la firme, pour les mêmes raisons : intoxication à l'herbicide Lasso. Jean-Marie Desdions est le second agriculteur français à s'attaquer à Monsanto. En 2010, il est devenu membre fondateur de l'association Phyto-victimes, présidé par Paul François. Il est atteint d'un cancer des os dû à la dégénérescence des globules blancs, causé par l'inhalation répétée des pesticides du Lasso. Cette maladie atteint normalement les personnes âgées de plus de 65 ans, or au moment où la maladie a été diagnostiquée l'agriculteur avait 40 ans. Il a déposé plainte contre la multinationale en 2012⁵⁰. Aujourd'hui, l'issue de son procès n'est pas encore connue, il est toujours en procédure contre Monsanto.

Dominique Marchal est un autre agriculteur français, atteint du même cancer que Jean-Marie Desdions, causé par l'inhalation de chlorobenzènes également. Il est le premier dont la maladie est reconnue comme maladie professionnelle, mais il continue aujourd'hui de se battre pour que la faute du fabricant soit reconnue. Dans ce cas-ci, je ne peux que supposer que le dit fabricant soit bel et bien Monsanto car ni son nom, ni celui du pesticide, n'est énoncé dans les divers articles que j'ai pu lire. Toutefois, cette supposition est appuyée par plusieurs faits :

- Dominique Marchal est atteint de la même maladie que Jean-Marie Desdions, comme énoncé plus haut. Au moment du diagnostic, il est âgé de 44 ans ;
- ses analyses sanguines ont révélées la présence de chlorobenzènes dans son sang, à l'instar des deux autres agriculteurs ;

⁵⁰ DELOUZILIÈRE, Philippe, *Atteint d'une maladie grave, il attaque Monsanto*, mars 2012 (page consultée le 15 mai 2016), <http://www.leberry.fr/cher/actualite/pays/cher-nord/2012/03/21/atteint-d-une-maladie-grave-il-attaque-monsanto-videos_1123191.html>.

- il est vice-président de l'association Phyto-victimes⁵¹.

Dans cette partie, on peut voir que, petit à petit, des initiatives individuelles peuvent se transformer en une dynamique collective, en trouvant le soutien qu'il faut. Nous avons pu voir dans la deuxième partie que la firme dispose d'énormes moyens afin de se protéger. C'est sûrement dans ce genre d'initiative collective et par la mise en commun des forces et des compétences de chacun que réside le moyen de résister le mieux à Monsanto. Ces personnes semblent l'avoir bien compris et c'est là que se trouve leur force.

Il ne s'agit là que de quelques exemples que j'ai pu recueillir, mais j'ai personnellement pu faire le constat suivant : de plus en plus, les personnes s'informent sur ce qu'elles mangent. Par-là, j'entends que l'importance de la composition et de la traçabilité grandit au fil des années. Ce changement semble lié à un autre, celui de l'importance de la santé et de l'environnement.

⁵¹ *Le Monde* et AFP, « Ouverture du procès en appel de Dominique Marchal, l'agriculteur victime des pesticides », février 2016 (page consultée le 15 mai 2016), <http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/02/25/dominique-marchal-agriculteur-devenu-porte-parole-des-victimes-des-pesticides_4871177_1653578.html?xtmc=monsanto&xtcr=8>.

Conclusion

La problématique de ce mémoire a été de savoir si la multinationale Monsanto était en passe de réussir un contrôle du vivant.

À la suite de l'ensemble de mes lectures et au vu des recherches que j'ai menées, j'ai pu constater que la firme n'est pas sur le point d'arriver à ce contrôle. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé, en tout cas c'est ce qu'il semble être le cas. En effet, Monsanto se donne du mal pour augmenter ses profits, créer une dépendance des personnes, tout en se protégeant de diverses manières.

Toutefois, la firme n'est pas toute blanche car quand je parle d'un besoin de se protéger, ce n'est pas seulement protéger ses produits ou ses profits, comme le ferait toute entreprise sur le marché de la compétition. Non. Monsanto cherche à cacher ses manipulations, qui elles, servent à protéger ses profits. Le problème, c'est que ces dites manipulations se font bien souvent au détriment de l'environnement et de la santé publique. En outre, la firme a développé une grande capacité d'adaptation, de manière à passer parfois au-dessus des lois et de s'assurer de rester en tête du marché des semences transgéniques, évinçant ainsi ses adversaires.

Bien heureusement, Monsanto fait tout de même face à une résistance. Celle-ci est souvent populaire. Les plus grandes résistances s'organisent à l'initiative d'une personne ou d'un petit groupe de militants, mais il y a également une résistance qui se forme dans les rangs de personnalités politiques et de scientifiques, combattant la mise en circulation de certains produits dont on ne connaît pas encore bien la toxicité.

Ce sont ces résistances fortes qui me portent à croire que Monsanto ne réussira pas, en tout cas pour le moment, son monopole et son contrôle du vivant.

Toutefois, il est important de noter que ce mémoire n'est qu'une liste non exhaustive d'éléments que j'ai analysés. Pour apporter une réponse réelle à cette problématique, il m'aurait fallu beaucoup plus de temps et de ressources. Il ne s'agit donc que d'une réponse partielle, construite d'éléments qui se trouvent à ma portée, dans une durée limitée.

Bibliographie

Livres

DENHEZ, Frédéric, *OGM : le vrai du faux*, Paris : Delachaux et Niestlé, coll. Le vrai du faux, 2013, 155 p.

ENGDAHL, William, *OGM : semences de destruction* [« Seeds of destruction. The hidden agenda of genetic manipulation »], Montréal : Global Research, Center for Research on Globalization, 2008, 299 p.

GRIFFITH SPEARS, Ellen, *Baptized in PCBs : Race, Pollution and Justice in an All-American Town*, Chapel Hill : Université de Caroline du Nord, 2014, 464 p.

ROBIN, Marie-Monique, *Le monde selon Monsanto*, Paris : La Découverte/ Arte, coll. Cahiers libres, 2008, 370 p.

Rapports

Chemical Industry Archives, *Anniston in depth*, États-Unis, 2002, 33 p.

Environmental Protection Agency, *Technical report evaluation of Monsanto's polychlorinated biphenil (PCB). Process for PCB losses at Anniston Plant*, mars 2005.

Articles et revues en ligne

Actu-Environnement, *Polychlorobiphényle (PCB)*, date inconnue (page consultée le 17 avril 2016), <http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/polychlorobiphenyle_pcb.php4>.

ALLIX, Grégoire, « Le Monsanto Act met les OGM au-dessus de la loi aux États-Unis », avril 2013 (page consultée le 10 mai 2016), <http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/04/05/comment-monsanto-a-mis-les-ogm-au-dessus-de-la-loi-aux-etats-unis_3154615_3244.html>.

Combat Monsanto, *Chronologie de Monsanto*, date inconnue (page consultée le 01 avril 2016), <<http://www.combat-monsanto.org/spip.php?rubrique14>>.

DEDIEU, Franck, *La planète peut-elle nourrir tout le monde ?*, janvier 2012 (page consultée le 29 avril 2016), <http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-planete-peut-elle-nourrir-tout-le-monde_1368728.html>.

DELOUZILIÈRE, Philippe, *Atteint d'une maladie grave, il attaque Monsanto*, mars 2012 (page consultée le 15 mai 2016), <http://www.leberry.fr/cher/actualite/pays/cher-nord/2012/03/21/atteint-d-une-maladie-grave-il-attaque-monsanto-videos_1123191.html>.

DUMAS, Cécile, *Pesticides : Monsanto jugé responsable d'une intoxication*, février 2012 (page consultée le 13 mai 2016), <<http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20120213.OBS1264/pesticides-monsanto-juge-responsable-d-une-intoxication.html>>.

Encyclopædia Britannica, « John F. Queeny - American businessman », document mis à jour le 20 novembre 2014 (page consultée le 1^{er} avril 2016), <<http://global.britannica.com/biography/John-F-Queeny>>.

FOUCART, Stéphane, *Le désherbant Roundup classé cancérigène*, 2015 (page consultée le 8 mai 2015), <http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/25/le-des-herbant-roundup-classe-cancerogene_4600906_3244.html>.

Institut National de la Propriété Industrielle, *Une protection efficace de vos innovations techniques*, date inconnue (page consultée le 24 avril 2016), <<https://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/le-brevet>>.

International Directory of Company History, *Delta and Pine Land Company*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016), <http://www.encyclopedia.com/topic/Delta_and_Pine_Land_Company.aspx>.

Le Huffington Post, « Mobilisation mondiale contre Monsanto avec des marches anti-OGM dans 50 pays », 2015 (page consultée le 1^{er} mai 2016),

<http://www.huffingtonpost.fr/2015/05/23/mobilisation-mondiale-contre-monsanto-marches-anti-ogm-50-pays_n_7427236.html>.

Le Monde avec AFP, « Monsanto définitivement condamné pour “publicité mensongère” à propos du Roundup », 15 novembre 2009 (page consultée le 17 avril 2016), <http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/10/15/monsanto-definitivement-condamne-pour-publicite-mensongere-a-propos-du-round-up_1254230_3244.html>.

Le Monde et AFP, « Agent orange au Vietnam : Monsanto condamné », 2013 (page consultée le 06 avril 2016),

<http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2013/07/12/agent-orange-au-vietnam-monsanto-condamne_3446967_3216.html>.

Le Monde et AFP, « Ouverture du procès en appel de Dominique Marchal, l'agriculteur victime des pesticides », février 2016 (page consultée le 15 mai 2016), <http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/02/25/dominique-marchal-agriculteur-devenu-porte-parole-des-victimes-des-pesticides_4871177_1653578.html?xtmc=monsanto&xtcr=8>.

March Against Monsanto, *March against Monsanto events 2016, Sheet 1*, date inconnue (page consultée le 1^{er} mai 2016), <<http://www.march-against-monsanto.com/may21/>>.

Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, *Que sont les PCB ? Quels sont leurs dangers ?*, décembre 2014 (page consultée le 17 avril 2016), <<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Que-sont-les-PCB-Quels-sont-leurs.html>>.

Monsanto Compagny, *Agent Orange : background on Monsanto's involvement*, date de parution inconnue (page consultée le 1^{er} avril 2016), <<http://www.monsanto.com/newsviews/pages/agent-orange-background-monsantoinvolvement.aspx>>.

Monsanto Compagny, *Les dernières avancées : les OGM en cours de développement*, 2015 (page consultée le 21 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/les-dernieres-avancees-les-ogm-en-cours-de-developpement.aspx>>.

Monsanto Compagny, *Monsanto acquires The Climate Corporation*, date inconnue (page consultée le 29 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/features/pages/monsanto-acquires-the-climate-corporation.aspx>>.

Monsanto Compagny, *Monsanto Compagny to acquire Delta and Pine Land Company for 1.5 billion in cash*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016),

<<http://news.monsanto.com/press-release/monsanto-company-acquire-delta-and-pine-land-company-15-billion-cash>>.

Monsanto France, *L'histoire de Monsanto*, date de parution inconnue (page consultée le 06 avril 2016), <<http://www.monsanto.com/global/fr/qui-sommes-nous/pages/l-histoire-de-monsanto.aspx>>.

Monsanto France, *The Climate Corporation acquiert la startup 640 Labs*, décembre 2014 (page consultée le 29 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/climate-corporation-acquiert-la-startup-640-labs.aspx>>.

Monsanto, *Monsanto va-t-elle concevoir ou vendre des semences « Terminator » ?*, date inconnue (page consultée le 24 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/monsanto-va-t-elle-concevoir-ou-vendre-des-semences.aspx>>.

Monsanto, *Pourquoi Monsanto poursuit-elle en justice les agriculteurs qui sèment des graines de ferme brevetées ?*, date inconnue (page consultée le 26 avril 2016),

<<http://www.monsanto.com/global/fr/actualites/pages/pourquoi-monsanto-poursuit-elle-en-justice-les-agriculteurs-qui-ressement-leurs-graines-lannee-suivante.aspx>>.

National Paralegal College, *The Work Product Doctrine*, date inconnue (page consultée le 1^{er} mai 2016),

<http://nationalparalegal.edu/public_documents/courseware_asp_files/Ethics/Confidentiality/WorkProductDoctrine.asp>.

NOISETTE, Christophe (Inf'OGM.com), *Convention sur la Diversité Biologique – Moratoire sur Terminator*, 2006 (page consultée le 24 avril 2016),

<<http://www.infogm.org/CDB-Moratoire-sur-Terminator>>.

NOISETTE, Christophe (Inf'OGM.com), *OGM – Le premier soja roundup ready « open source »*, 2015 (page consultée le 26 avril 2016),

<<http://www.infogm.org/5777-ogm-premier-soja-roundup-ready-open-source>>.

NOISETTE, Christophe, « États-Unis – Le 'Monsanto Protection Act' ne sera pas prolongé », 2013 (page consultée le 10 mai 2016),

<<http://www.infogm.org/ETATS-UNIS-Le-Monsanto-Protection>>.

NOISETTE, Christophe, *CANADA – Fin du brevet sur le soja Roundup Ready : quelle liberté pour les agriculteurs ?*, 2011 (page consultée le 26 avril 2016),

<<http://www.infogm.org/CANADA-Fin-du-brevet-sur-le-soja>>.

U.S. Food and Drug Administration, *Meet Michael R. Taylor, J.D., Deputy Commissioner for Foods and Veterinary Medicine*, juillet 2014 (page consultée le 1^{er} mai 2016),

<<http://www.fda.gov/AboutFDA/CentersOffices/OfficeofFoods/ucm196721.htm>>.

Un citoyen indigné, *Et Monsanto créa la bombe atomique*, 2013 (page consultée le 1^{er} avril 2016), <<https://uncitoyenindigne.wordpress.com/2013/08/15/et-monsanto-crea-la-bombe-atomique/>>.

VAN EECKHOUT, Laëtitia, *Monsanto condamné pour l'intoxication d'un agriculteur français*, septembre 2015 (page consultée le 13 mai 2016),

<http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/09/10/monsanto-condamne-en-appel-pour-la-toxicite-de-son-hebrbicide-lasso_4751628_3244.html>.

VUONG BACH, Lien, *Les effets de l'agent orange au Vietnam*, 2011 (page consultée le 4 avril 2016), <<http://www.grotius.fr/les-effets-de-1%E2%80%99agent-orange-au-vietnam/>>.

Documents électroniques

Centre d'Études et de Documentation du Sucre, *Saccharine et ses sels*, [document électronique téléchargé - PDF], 2013, 2 p.

JOHNSON, N. T., *Pollution Letter*, [document électronique - PDF], février 1970, 2 p.,

<http://www.chemicalindustryarchives.org/search/pdfs/anniston/19700216_205.pdf>.

Vidéo

DATAGUEULE, *Monsanto, sa vie, son empire*, France Télévisions/Premières lignes Télévision, 2014, <<https://www.youtube.com/watch?v=8gJn4EhlsY0>>.

Annexes

Annexe A

JOHNSON N. T., *Pollution Letter*.

Annexe A / JOHNSON N. T. : Pollution Letter.

Monsanto

FROM (NAME & LOCATION) N. T. Johnson St. Louis

DATE February 16, 1970

cc:

SUBJECT

REFERENCE

TO

POLLUTION LETTER

P. Craska - Wilmington
C. Clay - St. Louis
J. H. Davidson - Los Angeles
R. A. Damiani - Chicago
G. F. Fague - Detroit
R. A. Garcia - Akron
R. Garnsworthy - Melbourne
J. A. Heilala - Akron
R. Irwin - Houston
J. S. Pullman - New York
J. J. Roder - Chicago
R. Giles - Melbourne

P. J. A. Marsh - Brussels
R. Enrhardt - New York
T. W. Oneson - Montreal
J. N. Haggart - Brussels
V. Morse - St. Louis
J. Brydon - Montreal
R. Graham - New York
P. G. Benignus
J. G. Bryant
D. E. Roush
J. R. Fallon
D. A. Hall
D. R. Pogue
D. F. Smith
D. A. Olson

Attached is a list of questions and answers which may be asked of you by customers receiving our Aroclor-PCB letter. You can give verbal answers; no answers should be given in writing. If the customer asks a question you can't answer or if he wants an answer in writing, then send his questions to me and we will answer from here.

We want to avoid any situation where a customer wants to return fluid. The new reformulated products will be available within a month. We would prefer that the customer use up his current inventory and purchase Pydraul 625A, Pydraul ACA, Pydraul ACA Winter Grade and Pydraul 540A when available. He will then top off with the new fluid and eventually all Aroclor 1254 and Aroclor 1260 will be out of his system. We don't want to take fluid back. Sell him the replacement.

We must be very positive in our approach with each customer relative to our decision to eliminate the use of Aroclor 1254 and Aroclor 1260 in our Pydraul products. We (your customer and Monsanto) are not interested in using a product which may present a problem to our environment. We certainly have no reason to be defensive or apologetic about making this change. The decision to change makes good sense and our customers should commend us, not criticize our actions. No one has forced us to make this



change. We have done it to keep our customers out of possible trouble. They should appreciate our effort, and stay with us as a customer on the reformulated Pydrauls. To make this change has cost us research monies and time. Fortunately, we possess the technical skills to make a change in our formulations without affecting the performance of products. Be positive, Take the offense. Don't let a customer or competitor intimidate you. I doubt if our competitors know whether their product could present a problem to our environment. You might ask your customer, if he has ever asked Houghton or Stauffer, Carbine, etc. about the effects of their products.

We should also recognize (point this out to your customer) we must clean-up. The Chemical Week article gives him an idea of laws in effect in his state. Read this yourself. Be familiar with the data on each state in which your customers are located. Use this in your discussions.

We have no replacement products for Aroclor 1254 and Aroclor 1260. We will continue to make these products; however, customers will have to use their own judgement on continued use.

We can't afford to lose one dollar of business. Our attitude in discussing this subject with our customer will be the deciding factor in our success or failure in retaining all our present business. Good luck.

(We have also attached a copy of the letter sent to transformer customers.)

N. T. Johnson

lb

MONS 100124